



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE No 06/2008

le 7 mai 2008

Concerne :

Devenir du Festival du jeu

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les médias s'en sont fait l'écho, il n'y aura pas de Festival du jeu en 2008. Le départ des chevilles ouvrières de la manifestation, les perspectives financières incertaines et les problèmes liés au positionnement du festival ont rendu impossible la mise sur pied d'une nouvelle édition cette année encore.

Dans le cadre de l'Association du festival du jeu, organisatrice de la manifestation, des échanges ont eu lieu quant à la pérennité de l'organisation, sous une forme ou une autre. La Municipalité ainsi que le Musée suisse du jeu ont été associés à la discussion.

Après plusieurs mois de réflexion, il apparaît que la mise sur pied d'un festival du jeu comme on l'a connu en 2004 et 2006 n'est pas envisageable pour des raisons humaines, financières et d'organisation. Par contre, il existe un intérêt réel pour qu'une manifestation dédiée au jeu, mais redimensionnée, soit mise sur pied par le Musée suisse du jeu, de même qu'il existe une forte demande de la part des sociétés locales pour qu'une fête de type « Fête des fous » soit mise sur pied en ville de La Tour-de-Peilz.

Face à ces constats, la Municipalité a pris les décisions suivantes :

- confier au Musée suisse du jeu l'organisation d'une manifestation dédiée au jeu moyennant l'octroi de tout ou partie de l'aide financière attribuée jusque là au Festival;
- étudier avec les sociétés locales la mise sur pied d'une fête à La Tour-de-Peilz, découplée du Festival, et qui se tiendrait sur le site du Bourg et du Port.

La première édition de l'une ou l'autre de ces manifestations devrait avoir lieu en 2009.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :

Nicole Rimella

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 14 avril 2008

